

Assemblée générale annuelle

Bibliothèque Éva-Senécal, 20 janvier 2018, 13h30-16h10

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Conseil d'administration : Marie Robert, présidente
Michel Gosselin, vice-président
Josée Mongeau, trésorière
Nathalie Lagassé, secrétaire
Bruno Laliberté, conseiller
Marc Lavertu, conseiller

Raphaëlle B. Adam, coordonnatrice

Membres auteurs : Yves Allaire, Lise Blouin, Renée Cyr,
Normand Gilbert, Diane Gravel,
Marie-Johanne Lacroix, Lucie Lafrenière,
Christiane Lahaie, Suzanne Pouliot,
Réal Vigneau, Marie-Paule Villeneuve.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Au nom du conseil d'administration, Marie Robert, présidente, souhaite la bienvenue aux participants, confirme le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 13 h 40.

2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Josée Mongeau et appuyé par Lise Blouin que Marie-Johanne Lacroix agisse à titre de présidente d'assemblée et que Nathalie Lagassé agisse en tant que secrétaire d'assemblée. Elles acceptent et sont élues.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Suzanne Pouliot et appuyé de Marc Lavertu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- Adopté à l'unanimité -

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 janvier 2017

Il est proposé par Lise Blouin et appuyé de Suzanne Pouliot d'adopter le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 21 janvier 2017.

- Adopté à l'unanimité -

4.1 Suivi au procès-verbal :

Point 5 : Avis de convocation

Suite à la recommandation d'ajouter dorénavant à l'avis de convocation le procès verbal de l'assemblée générale précédente, Marie Robert confirme que cela a été effectivement fait pour la présente assemblée.

Point 9 : Élection au poste de secrétaire

Marie Robert informe les membres que le poste de secrétaire laissé vacant lors des élections des administrateurs au point 9.0 de la dernière assemblée générale a été comblé par Nathalie Lagassé au mois de février 2017.

Point 10 : Suggestions et recommandations

Marie Robert reprend chacun des sept points pour informer l'assemblée des avancées respectives :

- Demeurer sensible à la rémunération des auteurs lorsqu'ils sont appelés à participer à une activité.
La rémunération des auteurs lors d'une participation à une ou l'autre des activités organisées par l'AAAE ou auxquelles elle participe demeure une priorité pour le conseil d'administration.
- Porter attention à l'ensemble du territoire
Lors de la dernière année, l'AAAE a participé ou collaboré à plusieurs activités ou événements littéraires sur l'ensemble du territoire estrien. Cette préoccupation fera partie intégrante du Plan stratégique 2018-2021 présenté subséquemment.
- Clarifier les règlements de participation au Concours d'écriture des arrondissements
Le Concours d'écriture des arrondissements n'a pas été reconduit en 2018. De concert avec la Ville de Sherbrooke, l'AAAE est à réfléchir à une nouvelle structure de participation dans le cadre d'un concours littéraire s'adressant à la population estrienne et ce, en prévision de l'année 2019.

- Présenter à l'assemblée générale le plan d'action pour l'année à venir
Le conseil d'administration présentera au point 7.0 de la présente assemblée un projet de Planification stratégique devant couvrir les trois prochaines années, soit de 2018 à 2021.
- Utiliser la chaîne de télévision communautaire MA tv pour mettre en valeur les membres et les activités de l'AAAE
Cette suggestion sera considérée au cours de la prochaine année dans le cadre de l'élaboration d'un plan de promotion et de communication, tel que prévu à la Planification stratégique 2018-2021.
- Organiser une conférence donnée par le gagnant ou la gagnante du *Grand Prix du livre de la Ville de Sherbrooke*
Au cours de la dernière année, une table ronde des gagnants des Prix littéraires de l'AAAE fut organisée dans le cadre des lancements-brunchs automnaux à la Maison bleue.
- Poursuivre les ateliers d'écriture à la Maison bleue.
Cette dernière année, trois ateliers d'écriture animés par madame Lise Blouin ont été offerts aux membres de l'AAAE.

5. Rapport de la présidente

La présidente d'assemblée invite la présidente du conseil d'administration à faire la lecture du rapport des activités, document remis aux participants. Pour ce faire, Marie Robert présente un tableau synthèse des activités réalisées par l'AAAE en 2017 (*document en annexe*).

Marie Robert souhaite la bienvenue à Raphaëlle B. Adam, nouvelle coordonnatrice de l'Association.

L'assemblée félicite les membres du conseil d'administration pour les activités menées par l'Association au cours de l'année 2017.

6. Rapport de la trésorière

La présidente d'assemblée invite la trésorière à faire la lecture du bilan financier de l'année 2017 ainsi que des prévisions budgétaires 2018, documents remis aux participants.

Josée Mongeau présente le bilan financier 2017 de l'AAAE ainsi que les prévisions budgétaires 2018 (*document en annexe*) et répond aux questions de l'assemblée.

Il est proposé par Bruno Laliberté et appuyé de Christiane Lahaie d'adopter les prévisions budgétaires 2018.

- Adopté à l'unanimité -

7. Planification stratégique 2018-2021

L'assemblée générale ayant suggéré l'an dernier de présenter un plan d'action pour l'année à venir, Marie Robert informe l'assemblée que les membres du conseil d'administration ont travaillé à une planification stratégique pour les trois prochaines années pour ainsi faire une réflexion plus profonde et à plus long terme des orientations de l'Association (document en annexe). Cette planification stratégique servira aussi à faire valoir le professionnalisme de l'Association auprès des diverses instances où il est possible d'obtenir des subventions. Marie Robert explique toute la démarche entreprise.

Suggestions des membres:

- Traiter en priorité la relève littéraire.
- Inclure le terme créativité parmi les valeurs privilégiées.

La planification stratégique est perçue positivement par l'assemblée. Étant donné cette approbation de l'assemblée générale, un plan d'action spécifique sera mis en place par le conseil d'administration au cours de la prochaine année en regard des orientations spécifiées dans le Plan stratégique 2018-2021.

8. Élection des administrateurs

Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection :

Il est proposé par Marie Robert et appuyé à l'unanimité que Marie-Johanne Lacroix agisse en tant que présidente d'élection et que Nathalie Lagassé agisse en tant que secrétaire d'élection. Elles acceptent et sont donc élues.

Postes en élection :

Marie-Johanne Lacroix précise les postes étant en élection :

- à la vice-présidence
- au poste de trésorier
- un poste de conseiller

Élection à la vice-présidence :

Josée Mongeau propose la candidature de Michel Gosselin. Il accepte et, en l'absence de nouvelles candidatures, il est élu à la vice-présidence.

Élection à la trésorerie :

Bruno Laliberté propose la candidature de Josée Mongeau. Elle accepte et, en l'absence de nouvelles candidatures, elle est élue à la trésorerie.

Élection à un poste de conseiller :

Lise Blouin propose de reconduire Marc Lavertu au poste de conseiller. Il accepte et, en l'absence de nouvelles candidatures, il est réélu au poste de conseiller.

Le nouveau conseil d'administration sera composé comme suit :

Présidente :	Marie Robert	(fin de mandat)
Vice-président :	Michel Gosselin	(mandat de 2 ans)
Trésorière :	Josée Mongeau	(mandat de 2 ans)
Secrétaire :	Nathalie Lagassé	(fin de mandat)
Conseiller :	Normand Boisvert	(fin de mandat)
Conseiller :	Bruno Laliberté	(fin de mandat)
Conseiller :	Marc Lavertu	(mandat de 2 ans)

9. Points de consultation

À ce point, les membres du conseil d'administration souhaitent consulter l'assemblée générale sur deux points relatifs à la gestion d'activités organisées par l'AAAE.

9.1 Participation des auteurs aux Salons du livre

Josée Mongeau présente, à l'aide d'un document remis aux membres présents, l'essentiel de la réflexion du conseil d'administration relativement à la contribution exigée aux participants des différents Salons du livre auxquels participe l'AAAE et suggère de nouvelles avenues possibles quant aux conditions de participation.

Étant donné le nombre de croissant de membres participants aux différents Salons du livre et tenant compte de l'augmentation des coûts de gestion, entre autre suite à la récente utilisation de paiements par cartes de crédit et des frais inhérents, il est recommandé par l'assemblée :

- Tout en n'excluant pas les anciennes publications, privilégier les nouvelles parutions;
- Les auteurs qui présentent un livre devraient payer 5 \$;
- Conserver la charge de 10 % remise à l'AAAE à la vente d'un livre et charger 5\$ par titre en consignation en plus.
- Vérifier la possibilité de louer une plus grande surface;
- En ce qui a trait au Salon du Livre de l'Estrie, tenter de négocier le coût du kiosque, tenant compte de l'implication de l'AAAE dès les origines de l'événement.

9.2 Formule des lancements-brunchs

Josée Mongeau présente, à l'aide d'un document remis aux membres présents, l'essentiel de la réflexion du conseil d'administration relativement aux lancements-brunchs organisés à la Maison bleue, étant donné la fin imminente de la subvention triennale ayant été attribuée à ce projet, et ce, en juin 2018.

Étant donné la fin de la subvention réservée aux lancements brunchs, l'assemblée générale recommande de :

- Poursuivre les lancements-brunchs selon une nouvelle formule limitant les coûts de réalisation;
- Abolir les cachets remis aux auteurs et aux artistes;
- Conserver l'invitation à une contribution volontaire par les participants.

10. Affaires diverses

Parmi les différentes suggestions et recommandations apportées par l'assemblée pour la prochaine année, retenons :

- Revoir le budget réservé aux prix littéraires et analyser la possibilité d'appliquer tout don reçu au nom de l'AAAE à ce poste budgétaire.
- Afficher sur Internet l'ensemble des noms des membres de l'AAAE, incluant un lien possible et facultatif vers une fiche descriptive, à la discrétion de chaque auteur.
- Organiser une activité d'échanges de livres pour les membres.
- Mettre à la disposition des membres un système d'emprunts de livres parmi les ouvrages déposés à l'AAAE.
- Mettre en place un comité responsable des bénévoles.

11. La levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Suzanne Pouliot et appuyée à l'unanimité à 16 h 10.